

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffpjp.siege@petanque.fr



CONSEIL

NATIONAL

Réunion des 18 et 19 février 2012

(Ces réunions se sont tenues le samedi de 14h30 à 16h00 puis de 18h30 à 20h00 et le dimanche de 08h30 à 12h00 au siège de la F.F.P.J.P à Marseille)

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la FFPJP et l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Mme et MM. les Présidents de Ligue ou Suppléants : **MM. SERALINE** (Antilles-Guyane) **KURTZ** (Alsace), **ROURE** (Auvergne), **GARRIGUE** (Aquitaine), **CHEVALIER** (Bretagne), **PLAUT** (Bourgogne) **CHAPPE** (Centre), **BRUNIN** (Champagne-Ardenne), **MARAUX** (Franche-Comté), **DEBONNAIRE** (Hauts-de-France), **GUIGUE** (s/Ile-de-France), **SALAGER** (Languedoc-Roussillon), **DELCHET** (Limousin), **BISCHOFF** (s/ Lorraine), **GARCES** (Midi-Pyrénées), **MARION** (s / Basse-Normandie), **BREANT** (Haute-Normandie), **BRUAND** (Pays de la Loire), **DANHIEZ** (Picardie), **ROUCHEREAU** (Poitou-Charentes), **Mme COSTE** (PACA), **M. DESBOUYS** (Rhône-Alpes).

Absent excusé : Ligue Corse

Y assistaient : M. **GRANDE**, Directeur Administratif,
M. **PERONNET**, Directeur Technique National

I. INTERVENTION DU C.N.O.S.F.

Deux responsables du C.N.O.S.F. Mmes LABORDE et MAROTTE sont intervenues pour présenter d'une part la Professionnalisation et d'autre part le Certificat de Qualification Professionnel (CQP).
(Présentations en annexe)

II. SITUATION FINANCIERE

La fin du mois de janvier est conforme aux précédentes à savoir des dépenses importantes avec de faibles recettes.

Il a été rappelé que le prix de licences seniors et juniors était de 5.50 € + 1.20 € qui sont affectés à la carte à puce, soit un total facturé aux Comités de 6.70 €.

L'ensemble des formations entreprises par la Fédération doit passer par le Centre de Formation. Celles du domaine de l'arbitrage sont à la charge des organes demandeurs.

Le Président de la Commission des Finances a présenté le budget 2012 révisé.

Le Conseil des Ligues accepte les propositions et l'adopte à l'unanimité. (Document envoyé par courriel le 15/02/2012).

III. COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUE :

➤ Championnats de France :

Suite à la proposition du Président de la FFPJP de modifier les dates des Championnats telles que présentées au dernier compte rendu, le Conseil des Ligues s'est prononcé défavorablement.

Le Conseil souhaite également la création d'une fiche financière spécifique par Championnat, avec le détail des frais des délégués, présidents de jury, arbitres, speakers, camion podium, etc. Le détail par championnat est important, pour une meilleure visualisation des charges. Ces fiches existent. Daniel READ les fera parvenir par mail.

Lors des Championnats de France Jeunes et « Promotion », les tenues de Ligue pourront comporter l'écusson du Comité Départemental d'appartenance.

Le Président Fédéral précise que les tenues des Comités sont valables et que par ailleurs, le règlement des Championnats de France n'a pas changé en la matière : les tenues doivent être identiques par équipes.

La disposition de tenues de Ligues avait été décidée par le Conseil des Ligues mais force est de constater que certains départements s'opposent à cette disposition et optent pour des tenues départementales.

➤ Tenues des joueurs

Il est de plus en plus difficile de retrouver les mêmes tenues auprès des équipementiers d'une année sur l'autre. En effet, même en restant dans la même gamme, il arrive parfois qu'il y ait une légère différence sur le vêtement (une couleur, un liseré, etc...).

C'est pourquoi, le Conseil des Ligues a demandé que les arbitres puissent apprécier et qu'une tolérance soit admise.

Le Comité Directeur reconnaît qu'il n'appartient pas aux arbitres de trancher cette question mais plutôt au Jury de concours.

➤ Organisation des concours

Il a été rappelé que les Championnats de Ligue n'étaient plus OPEN.

- Poule simplifiée : leur autorisation est souhaitée.

Le Comité Directeur accepte cette proposition mais seulement hors Championnats de France et qualifications à ces championnats de France (départementaux, régionaux et nationaux)

- Cadrages : il a été demandé à ce qu'ils puissent avoir lieu à tout moment et non pas seulement au 2^{ème} tour après les poules (hors qualifications au/et Championnats de France)

Le Comité Directeur accepte cette proposition.

Poules : il est proposé de pouvoir faire des poules de 3 sans en limiter le nombre. (hors qualifications au/et championnats de France)

Le Comité Directeur accepte cette proposition

➤ Championnats du Monde Marseille 2012

Au vu du budget 2012 révisé présenté, le Conseil des Ligues a souhaité avoir des précisions relatives aux recettes du Championnat.

Le Comité Directeur a répondu que l'intégralité des recettes sera affectée à l'organisation de l'évènement et au financement de toutes les actions de promotion (Tournée nationale, animations sur la Canebière à Marseille, etc...)

Le Conseil fait remarquer qu'il n'y a pas la moindre reconnaissance du travail effectué par tous les organes décentralisés de la Fédération puisqu'aucune invitation n'est prévue ni pour les présidents de comité, pourtant souvent sollicités par la fédération, ni pour les présidents de ligue.

Il regrette également que l'ensemble des Présidents de Ligues n'aient pu être invités.

➤ Concours Nationaux

Le constat est établi que certains organisateurs ne respectent pas strictement les textes notamment en ce qui concerne les concours parallèles.

Le Comité Directeur a décidé que pour ces concours annexes, parallèles, aux concours Triplette uniquement, Pétanque et Jeu Provençal, l'organisateur a la possibilité de mettre au maximum 70 % de la dotation du concours principal : **application 2012**

➤ **Divers**

Il a été regretté l'augmentation de l'inscription au Trophée des Villes. Le Président Fédéral répond que l'inscription au Trophée des Villes n'est pas gérée par la F.F.P.J.P. puisque c'est une organisation privée.

Cette compétition reçoit un agrément de la Fédération sur le respect obligatoire des règlements mais qu'il n'est en rien obligatoire d'y participer. Lorsqu'un Comité engage une équipe, il est bien au courant par le dossier envoyé par l'organisateur des sommes qu'il devra engager.

En ce qui concerne les élections départementales, le Comité Directeur a rappelé la nécessité de respecter scrupuleusement les statuts, obligation aux candidats de fournir les copies du casier N° 3 du casier judiciaire.

A ce propos, la possibilité de demander ce document pour les candidats aux Brevets Fédéraux sera étudiée.

IV. D.T.N

Suite aux nouvelles décisions budgétaires décidées par le Comité Directeur et notamment la baisse importante des lignes dédiées aux actions de la Direction Technique Nationale, il sera indispensable de revoir les actions envisagées pour 2012. Nous rappelons les chiffres suivants :

- Diminution des dépenses de 142 000€ soit 28% du budget DTN et 57% de l'effort fédéral
- Diminution des recettes de 54000€ soit 27% des recettes DTN et 41% de l'effort fédéral
- Contribution de 88 000€ à la reconstitution des finances soit 75% de la totalité des 118 200€

Cet effort très important impliquera des modifications importantes dans la politique de la direction technique nationale dont le détail sera planifié par le Bureau Technique National lors du stage Jeunes début mars à Montauban.

HAUT NIVEAU

Pour l'ensemble des collectifs, nous avons une diminution de budget de 25% (diminution de 37000€ sur un budget de 148000€). Par conséquent, il sera indispensable de réduire les invitations de manière radicale car les dépenses pour les préparations et la logistique des compétitions de référence sont incompressibles. Il faudra donc faire des choix dans un souci d'économie. La représentation internationale à Cuba est d'ores et déjà annulée.

EQUIPE DE FRANCE SENIORS

La Coupe des Confédérations se déroulera à Madagascar les 14 et 15 avril 2012. L'équipe sera composée de 3 joueurs (PUCCINELLI Jean-Michel, LOY Michel, et GRANDET Thierry). Seuls ces trois joueurs sont disponibles à cette date, les 5 autres sont pris par leur championnat. Alain BIDEAU sera le coach et JP IANNARELLI le chef de délégation.

La sélection de l'équipe de France pour les Championnats du Monde sera donnée lors de la finale de la Coupe de France à Istres fin mars après 4 tournois préparatoires.

EQUIPE DE FRANCE JEUNES

Le premier stage sera organisé à Montauban le premier week-end de mars avec 24 joueurs. Lors de ce stage, nous définirons l'organisation et la suite du suivi en fonction des priorités définies par le staff des jeunes.

Pour tous les déplacements des jeunes, il a précisé la prise en charge des accompagnateurs à savoir :

- Déplacement en avion : billet à charge de la Ligue car accompagnateur non obligatoire.
- Déplacement en train ou voiture : pas de changement, prise en charge intégrale par la DTN.

Pour tous les accompagnateurs, estimés obligatoires, il a été décidé de partager par moitié les frais de repas et d'hébergement entre la DTN et la Ligue.

Pour les accompagnateurs supplémentaires, non indispensables au déplacement, pas de prise en charge par la DTN.

La décision de l'abandon du financement des Masters Jeunes a été entérinée.

EQUIPE DE FRANCE FEMININE :

La réduction de 27% du budget impliquera une réduction importante des actions mais aussi du nombre de joueuses à suivre au cours de cette saison. Avec les responsables, il faudra définir la stratégie de préparation pour l'échéance des prochains Championnats d'Europe...

EQUIPE DE FRANCE ESPOIRS :

Pour les équipes espoirs Masculines et Féminines, il ne sera possible que de maintenir la préparation de la prochaine échéance sans pouvoir veiller à la préparation d'un collectif pour le futur. Il faudra donc réduire non seulement le groupe mais aussi les échéances...

LOGICIEL PETANQUE PERFORMANCE :

La société DATAC informatique a développé une version pour tous les appareils fonctionnant sous ANDROID. Cela permettra une utilisation plus large...

FORMATION :

- EXAMEN BF 1°

La session de 2012 a été perturbée par les intempéries. Chaque centre d'examen a la possibilité d'organiser une session de rattrapage. De nouveaux sujets seront envoyés aux responsables.

Conformément aux directives transmises par courrier, la DTN prend en charge le responsable de la formation et de l'examen. Les ligues doivent envoyer les frais pour le remboursement.

- FORMATION INITIATEUR

Nous constatons la formation de 564 initiateurs en 2011 et nous sommes déjà à 108 pour ce début de saison 2012. Le dispositif fonctionne très bien ce qui nous amène à envisager la possibilité de changer le règlement pour l'encadrement des équipes jeunes aux Championnats de France. En effet, il faut programmer la saison au cours de laquelle les initiateurs ne pourront plus coacher et où il faudra être BF 1°.

Toutefois, ce changement impliquera la mise en place de deux sessions d'examen afin de répondre à l'afflux important de candidats (surtout que les jurys ne sont pas extensibles).

Cela impliquera des dépenses supplémentaires de la part de la DTN mais aussi des ligues pour la mise en place de ces deux sessions. Il semble envisageable de le programmer en 2013 voire en 2014 afin de pouvoir décaler les dépenses... Des simulations seront faites pour déterminer le meilleur timing pour cette décision.

- FORMATION B.F.2°

Il avait été envisagé la formation de formateur lors de la prochaine session en octobre 2012. Nous verrons les possibilités financières en fonction du nombre de candidats.

- FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous avons prévu la mise en place d'une session de formation au Diplôme d'Etat (DE, elle risque d'être remise en cause. Il faudra voir les aides ministérielles pour décider la tenue de cette session. Il est à signaler que deux personnes (Jean-Claude FAJOL et Laurent MORILLON) ont obtenu un congé formation pour passer leur DE. Il serait dommage de se priver de cette opportunité...

CONVENTION D'OBJECTIFS

Nous avons eu les dernières directives du Ministère qui ne sont pas très réjouissantes avec une diminution de 3,5% en moyenne de toutes les conventions pour toutes les Fédérations.

Les orientations ont été données dans la lettre de cadrage du Ministre. Avec la validation du budget fédéral, il est donc possible de construire la convention avec le renseignement des tableaux budgétaires d'une part et la politique fédérale d'autre part. Une première rencontre est prévue avec Matilde LETHUILLER le mardi 28 février ce qui permettra d'avoir une première tendance concernant la subvention. S'il semble possible d'améliorer certaines subventions sans changer le bilan de 118 200€, **il est convenu que certaines dépenses pourront être augmentées pour des actions prioritaires dont les objectifs sont partagés entre la Fédération et le Ministère.**

Ensuite il sera possible de rédiger la partie littérale de la Convention. De nombreuses procédures semblent méconnues voire inconnues pour certains membres du Comité Directeur, le Directeur Technique National prendra soin de bien décrire celles-ci afin que tout le monde sache et comprenne ce qu'impliquent les discussions et les décisions avec le Ministère.

Comme certaines ligues ont des conventions ou des projets de développement à écrire, la version définitive de la CO leur sera envoyée afin qu'elles puissent prendre les orientations de la politique fédérale.

CONVENTIONS

Des échanges ont été entrepris avec d'autres Fédérations. Des conventions sont en cours de rédaction. Aucune remarque n'a été faite sur les propositions ce qui implique qu'elles pourront être validées... (F.F.S.E. FEDERATION FRANÇAISE SPORT ENTREPRISE – F.F.S.A. FEDERATION FRANCAISE SPORT ADAPTE – F.C.S.A.D. FEDERATION DES CLUBS SPORTIFS ET ARTISTIQUES DE LA DEFENSE). Nous encourageons les échanges entre les Ligues, les Départements et avec les structures déconcentrées de ces autres Fédérations afin d'opérationnaliser les accords validés.

Des contacts seront repris avec l'USEP dans les mois à venir...

PROFESSIONNALISATION

Au vu des orientations budgétaires votées par le Comité Directeur, il ne sera pas possible cette année de procéder à l'embauche d'un cadre ni d'aider partiellement les agents existants (CD 71 et CD 15).

V. C.N.C :

Une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue le jeudi 16/02/2012 au siège.

- A regret, les indemnités 2011 n'ont à ce jour pu être versées aux clubs de CNC3, pour cause de manque de Trésorerie. Le paiement interviendra vers la fin février 2012.
 - Budget CNC 2012
 - Budget total présenté au Congrès de CHATEAUROUX : 155 000€
 - Les enquêtes de participation menées auprès des Ligues ont fait apparaître pour :
 - Le CNC Jeunes : pas de mise en place possible avant 2013 / 2014 (au mieux installation progressive à partir de 2013)
 - Le CNC Féminin : 8 Ligues seront prêtes fin 2012 ce qui permet d'assurer un rassemblement national féminin à 8 équipes sur la Finale CNC de Novembre 2012 à St Pierre Lès Elbeuf (76).
- En conséquence de cette non introduction du CNC Jeunes, de l'économie des phases de zones en CNC Féminin, de la revue à la baisse des frais du CNC, le budget total CNC 2012 a pu être ramené de 155 000€ à 100 000€ tout en respectant les engagements pris devant le Congrès.

- Configuration du CNC 2012
 - Situation des inscriptions

Les divisions de CNC1 et CNC2 sont complètes. Le CNC3 atteint avec 63 équipes pratiquement le total de 64 programmées en 2013. Les équipes supplémentaires demandées par les Ligues ont été acceptées avec grand plaisir car cela permet de raccourcir les déplacements des clubs et donc leurs frais un an à l'avance.

De fait, il n'y aura plus que 3 équipes supplémentaires à distribuer au prorata des Ligues en 2013 en sus bien sûr d'une montée automatique par Ligue en CNC3.

Total équipes en CNC 2012 (12 CNC1 + 28 CNC2 + 63 CNC3) = **103 équipes.**
 - Calendrier 2012

Les groupes ont été constitués et présentés en Conseil National

Les sites d'organisation des 3 divisions nationales restent à définir en raison du grand nombre de demandes d'organisation et du télescopage des candidatures : (envoi fin Février / Début Mars 2012)

Une lettre d'inscription au CNC Féminin comprenant les modalités sera envoyée aux Ligues concernées.

Le calendrier des rencontres CNC sera finalisé lors du prochain Comité de Pilotage du 18 Mai 2012 et Comité Directeur des 19-20 Mai 2012.
- Règlement CNC
 - Les modifications concernant les CNC Féminin et Jeunes telles qu'exposées au dernier Congrès National ont été faites et les Règlements mis à jour sur le site.
 - La question soulevée par questions écrites et débats du Congrès National des « joueurs brûlés » a été largement débattue. Trois solutions sont possibles : statu quo, liste limitée à 12 ou 15 joueurs max ou limiter le nombre de joueurs à 2 max « sur la feuille de match » pouvant monter ou descendre de division.

Les inconvénients de l'établissement de « listes de joueurs » préalablement déposées sont nombreux et comprennent le risque d'engendrer des forfaits et la limitation en joueurs prend la forme « d'autoriser » le renforcement d'équipes. Les contrôles seront lourds pour les Ligues et CD ainsi que la prise de sanctions qui, dans la majeure partie des cas, concerneront des réclamations « après coup » c'est-à-dire après un résultat acquis.

De fait la solution du « statu quo » recueille le plus de suffrages. Le Comité de Pilotage se donne encore du temps de réflexion vu que cette modification du règlement ne peut de toute façon prendre effet qu'en 2013, il retient pour l'instant les propositions suivantes : Les CDC / CRC doivent se jouer aux mêmes dates et le CRC doit être fini avant la première date CNC
- Communication sur le site FFPJP
 - La rubrique CNC va être revue.
 - Création d'un espace de communication CNC avec liens vers les sites régionaux et départementaux.
- Diffusion TV du CNC

Cette question a été traitée en Comité de Pilotage CNC avec Quarterback.

La captation d'images n'est envisageable qu'avec un « budget exclusif sponsoring », première échéance possible : Finale CNC 2013
- Les dates du CNC 2013 ont été arrêtées, en tenant compte de la Coupe de France et du TDV, soit les : 05-06/10/2013, 12-13/10/2013, 19-20/10/2013 et 08-10/11/2013 – Finale.

VI. EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Agrément de notre règlement des équipements Sportifs (RES) par le CERFRES (Commission d'Examen des Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs)

Tous les documents RES et Notice d'Impact mis à jour, ont été envoyés au Ministère des Sports à M. François VIGNEAU. Nous sommes en attente de réponse avant de passer au CERFRES.

- Projets de Boulodromes Couverts, Suivi des demandes :

- 87 dossiers en accompagnement et suivi depuis 2009 soit + 6 depuis le Congrès de CHATEAUROUX et comme promis avec copies automatiques à MATHIS + Pts Ligue et Pts CD.

- Subvention CNDS - Session de Janvier 2012 : liste des dossiers soutenus en base SES (Subvention Equipements Sportifs) suivant priorités fédérales : BASSENS – AQUITAINE – (33) – 16 pistes + 84 pistes extérieures - MARTIGUES – PACA (13) – 16 pistes Pétanque +8 Boules Lyonnaises + 32 pistes extérieures - SALLANCHES – RA (74) – 8 pistes + Tir à l'Arc - GUERET (23)– LIMOUSIN – 8 pistes - SAINT GILLES – BRETAGNE (35) – 8 pistes - ALGRANGE – LORRAINE (57) – 16 pistes : le Maître d'Ouvrage ne sollicite plus la subvention CNDS.

- Fonctionnement : Commission des Equipements Sportifs

La composition de notre structure Equipements Sportifs prend la forme d'une Commission élargie avec la composition suivante : Responsable CANTARELLI Joseph - Membres : COSTE Michel – CHEVALIER Gérard (Ligue Bretagne) – GARRIGUE Francis (Ligue Aquitaine) – PERONNET Jean-Yves (DTN) – GRANDE Xavier (Directeur Administratif)

- Recensement des Equipements Sportifs (Base de données gouvernementale RES).

Comme annoncé au Congrès de CHATEAUROUX, une formation des Membres du Comité Directeur et des Présidents de Ligue a été dispensée par M. CANTARELLI pour l'accès et l'utilisation de la base RES. Cette formation peut être donnée ensuite aux Présidents de Comités ou de Responsables Régionaux et/ou Départementaux.

Il sera nécessaire de faire remonter les corrections à apporter dans la base de données à Joseph CANTARELLI qui assurera la suite à donner auprès du service RES du Ministère des Sports.

(Document envoyé par courriel le 27 février)

- Partenariat :

Le Responsable des équipements a rencontré un représentant de la société BODET le 17/02/2012 au siège (fabricant de panneaux affichage lumineux) pour développer un système d'affichage correspondant à notre discipline. Un partenariat a été discuté et peut être envisagé.

VII. SUJETS DEBATTUS PAR LE COMITE DIRECTEUR

LE PRESIDENT indique que, outre les questions qui ont été abordées au fil des débats, le Comité Directeur a traité les sujets suivants sur lesquels il donne les informations nécessaires.

A) CHAMPIONNATS DE FRANCE : (Voir IV du CR du Comité Directeur)

B) COUPE DE FRANCE DES CLUBS : (Voir III du CR du Comité Directeur)

C) INFORMATIQUE : (Voir VI du CR du Comité Directeur)

D) DISCIPLINE : (Voir XII du CR du Comité Directeur)

E) ARBITRAGE : (Voir V du CR du Comité Directeur)

VIII. DIVERS :

Courriers divers :

- M. LLOPPIS (83) : Une demande de remise de peine a été présentée au Comité Directeur. N'ayant pas été jugé par une instance fédérale, le Comité Directeur rappelle que la compétence est du Comité Directeur du niveau de la dernière instance à s'être prononcée, en l'occurrence le CD 83.
- M. OVSEC (76) : Même demande concernant M. LE GROUT Didier. Même réponse, compétence du CD 76.
- Club ELOI (88) : suite à son courrier, une réponse sera transmise.
- M. DELAYE (45) : revient sur le discours du Président National lors du Congrès de Châteauroux, où le mot « voleur » a été utilisé en ce qui concerne la délivrance de cartes de membres. Le Président Fédéral rappelle que ces dernières sont autorisées UNIQUEMENT pour ceux ayant déjà une licence F.F.P.J.P. et qu'il n'a jamais remis en cause celles-là.

(La séance est levée à 12 h 00)

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.



A. JUAN

Le Président de la F.F.P.J.P



A. CANTARUTTI

Samedi soir, à la suite des travaux, il fut procédé à la remise des récompenses attribuées par la Chancellerie Nationale au cours d'un sympathique vin d'honneur offert par les récipiendaires.

Médaille d'Argent	: Francis GARRIGUE,	Président de la Ligue d'Aquitaine
Médaille d'Or	: Céline THEDEVUIDE,	Membre du Comité Directeur
Buts d'Or	: Lucette COSTE,	Présidente de la Ligue P.A.C.A
	Jean- Claude DUBOIS,	Membre du Comité Directeur

La médaille d'Argent pour M. MIARD, Président Ligue Basse Normandie lui sera remise lors du prochain Conseil National de septembre à sa demande.